



Ligue régionale de BRETAGNE

Assemblée Générale électorale
du mercredi 29 juin 2016

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

ELECTION AU POSTE DE REPRESENTANT DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

NOM : Prénom : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

N° de licence :

Email :

Je soussigné,, faire acte de candidature pour le poste de
représentant des clubs de la ligue régionale de à l'Assemblée
Générale de la fédération.

Date :

Signature

Conditions d'éligibilité

Article 13 du règlement intérieur de la ligue

Les candidats pour être représentants des clubs de la ligue régionale à l'Assemblée Générale fédérale doivent :

- être âgés au minimum de 18 ans révolus au jour de l'élection ;
- être titulaires d'une licence pour l'année sportive en cours au titre d'une association affiliée, dont le siège social se situe dans le ressort territorial de la Ligue

Article 14 du règlement intérieur de la ligue :

Les candidats sont tenus de faire une déclaration sur un formulaire fédéral type fourni par la ligue régionale.

La déclaration de candidature est remise personnellement contre récépissé par le candidat ou envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, au siège de la Ligue au plus tard quinze (15) jours francs avant la date de l'Assemblée Générale.